

VIVRE ENSEMBLE

Fermeture du Foyer logement Saint Marc en juin 2018

Mis en ligne le **jeudi 09 février 2017**

Le conseil d'administration du CCAS réuni le 6 février a validé la fermeture définitive du Foyer logement Saint Marc en juin 2018. D'ici là, les résidentes, résidents et leurs familles (39 personnes au 6 février 2017) seront accompagnés individuellement dans la recherche d'une nouvelle résidence adaptée à leur besoin.



Adapter l'offre résidentielle aux nouveaux besoins des personnes âgées

Apparus dans les années 70 pour répondre au besoin des personnes de plus de 60 ans qui souhaitent rompre leur isolement dans un cadre sécurisé, les foyers logements étaient une formule intermédiaire entre le domicile et l'hébergement collectif. Ces établissements médico-sociaux non-médicalisés proposaient des logements individuels locatifs regroupés assortis de services collectifs facilitant le quotidien (restauration, blanchisserie, animation, sécurité ...). La ville de Brest via le CCAS a investi ce type de structure avec 6 résidences réparties sur la ville. Mais ces dernières décennies, l'allongement de l'espérance de vie a modifié profondément les besoins des personnes et donc les réponses institutionnelles : la médicalisation des résidences avec la création des EHPAD est devenue nécessaire. Dans ce contexte, 4 des 6 foyers logements brestois sont devenus EHPAD entre 2007 et 2009.

Les résidences Saint Marc et Poul ar Bachet n'ont quant à elles pu être transformées du fait de leur plus faible capacité d'accueil mais aussi compte tenu de l'importance et de la complexité des travaux d'accessibilité à engager.

Un cadre légal de plus en plus contraignant et une structure inadaptée

L'évolution réglementaire des foyers logements en résidences autonomie donnent à ses gestionnaires l'obligation de proposer des services facultatifs pour les résidents.

Le profil des résidents de Saint Marc et Poul ar Bachet a également évolué vers une plus grande dépendance avec une moyenne d'âge quasiment identique à celle des EHPAD. Ces structures ne correspondent donc plus à un besoin de personnes de moins de 80 ans autonomes.

Non agréé à l'aide sociale et ne pouvant pas l'être, le foyer logement Saint Marc ne répond plus à sa mission sociale pour tous les publics et notamment pour les publics aux plus faibles ressources.

Par ailleurs la taille de l'établissement, qui comporte 41 logements, a pour effet de produire des coûts de structure trop importants et un déficit structurel récurrent.

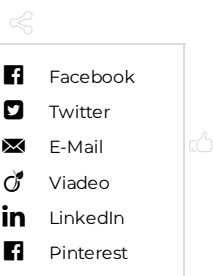
Enfin le bâtiment présente, du fait de sa date de construction (1979) des installations inadaptées en termes d'accessibilité et des problèmes récurrents de foyers de légionnelle sur le réseau d'eau.

Un accompagnement des résidentes et des résidents et des personnels

Il est proposé d'accompagner individuellement chaque résident actuel dans la mise en œuvre de solutions adaptées d'hébergement afin d'arriver dans près d'un an et demi, à la date de fin du bail, à la fermeture du bâtiment. Certains résidents, très dépendants, sont d'ores et déjà en recherche d'un établissement plus adapté à leur état de santé. Le CCAS s'engagera toutefois avec l'aide du CLIC et d'une psychologue à accompagner les résidents et les familles qui le souhaiteront à retrouver un logement adapté à leur situation (EHPAD, Foyers logements, résidences services). En ce qui concerne le personnel (13.5 agents à ce jour), 7 situations nécessiteront un accompagnement dans la recherche d'une nouvelle affectation, des solutions pouvant être immédiatement proposées pour les autres.

Un impact financier favorable au maintien de Poul Ar Bachet

La fermeture de Saint Marc permettra de revaloriser la résidence de Poul Ar Bachet et de retrouver un équilibre financier. A terme, la ville disposera d'une offre en résidence autonomie, éligible à l'aide sociale, répondant aux besoins des personnes âgées, et éventuellement aux besoins des personnes handicapées vieillissantes.



[RETOUR À LA LISTE](#)

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30